

*Date de dépôt: 12 février 2004*

## **Pétition**

### **La population défend sa police**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Dès le 15 mars 2004, le poste de police du Bourg-de-Four ne sera plus en mesure de garantir la sécurité du quartier.

Disposant actuellement de 36 agents, le poste de police du Bourg-de-Four ne disposera alors que de 7 agents.

Cette décision est justifiée par la réouverture d'un poste de police à la gare Cornavin !

#### **Cela signifie :**

- Que durant les jours de la semaine, le poste assurera un service minimum et ne sera plus en mesure de répondre aux demandes de la population.
- Que la nuit, les fins de semaines et les jours fériés (période de grande affluence en Vieille-Ville) le poste sera fermé.
- Un probable déplacement de la criminalité et notamment du trafic de drogue en Vieille-Ville.
- Que le relais devrait être assuré, durant ces plages horaires, par les postes de police de Rive et de Carouge sans qu'une augmentation d'effectifs ne leur soit proposée. Ces postes, qui couvrent une grande partie du canton de Genève, sont d'ailleurs déjà saturés.
- Une disparition progressive de la police de proximité au profit d'une police d'intervention.

**Pour ces raisons les signataires de cette pétition demandent :**

1. Le maintien de l'effectif actuel du poste de police du Bourg-de-Four.
2. L'ouverture d'un débat sur le système policier souhaité par les citoyens.

Association des  
habitants du  
centre et de la  
Vieille-Ville

Association des  
intérêts de  
Champel

Association de la  
Vieille-Ville

Association des  
habitants des  
zones piétonnes  
et des rues  
résidentielles de  
la Vieille-Ville

N.B. : 1112 signatures

*p/a AHCUV*

M. Jean-Dominique Lormand

Case postale 3029

1211 Genève 3